

Les élections professionnelles d'octobre 2011 ont vu naître un nouveau découpage des instances représentatives du personnel. La CFDT, majoritaire en nombre de voix sur le site (34,5 %), a souhaité la création d'un CHSCT unique pour l'ensemble du site. Cette position a été défendue également par la CGT. Tous les salariés sont désormais égaux avec les mêmes élus pour tous.

N'hésitez pas à vous confier à vos élus au CHSCT. Désormais, ces derniers ont toute latitude pour intervenir dans l'ensemble des ateliers, bureaux, service informatique, recherche... Ils effectuent leur tournée pour vous, pour vous instruire, vous aider. Votre santé ne s'en portera que mieux comme vous pouvez le constater par ce qui suit.

### • Mais ça pue !

Cette nouvelle disposition nous a permis une meilleure efficacité au sud de la plate forme. A SG 143, nous avons remarqué depuis longtemps des problèmes d'odeurs nauséabondes. D'après notre expertise interne CFDT de l'époque, il n'y avait aucun doute. Les solvants et matières plastiques qui composaient le bâtiment se dégradent et polluaient l'air des locaux. Malheureusement, ce bâtiment n'était pas sous notre responsabilité de CHSCT jusqu'au 24 avril 2012.

Suite aux différentes mutations, pour les nouveaux locataires, oui il y avait bien un problème d'odeurs. Après plusieurs alertes des salariés de SG 143, la Direction a accepté de commander des analyses d'air.

Le nouveau CHSCT a été bien entendu maintenu à l'écart de toutes ces informations capitales. Néanmoins, nous avons quand même réussi à obtenir les résultats très inquiétants de ces analyses, les voici :

La somme des concentrations de polluants mesurées est de  $0,4\text{g}/\text{m}^3$  d'air et représente une valeur anormalement élevée pour des bureaux. Première anomalie.

Le document liste plusieurs polluants présents : Ethanol, Toluène, Acroléine... D'après cette liste, deux polluants attirent plus particulièrement l'attention. Le benzène et le formaldéhyde. Pour le premier la concentration n'atteint pas la valeur guide officielle. (3,36 relevé pour 10 de valeur guide). Mais en ce qui concerne le formaldéhyde, il est relevé 22,2 pour 10 de valeur guide. Deuxième anomalie.

Les salariés seront quand même « rassurés » d'apprendre qu'ils ont respiré du benzène pendant plusieurs années, mais sans toutefois atteindre les valeurs limites ☺

Le médecin du travail était destinataire de ces résultats, mais n'a pas jugé nécessaire lui non plus d'en informer le CHSCT. Troisième anomalie ?

Jusqu'à présent, de nombreuses personnes ont travaillé plusieurs années dans ce bâtiment, obligées de supporter ces mauvaises odeurs sans que personne de la Direction ne s'en inquiète. Après que nous ayons posé officiellement la question en plénière de CHSCT, le bâtiment a été entièrement évacué, les salariés installés ailleurs. C'est un hasard.

Comme quoi le hasard fait bien les choses. ☺

## • Oui oui on va s'en occuper !

Souvenez-vous. En avril 2010, la CFDT pesait de tout son poids pour déclencher une expertise technique sur la nouvelle interface de conduite Yokogawa de l'atelier HMD/Sel.

Nous avons pointé le risque d'un accident majeur matériel qui aurait pu entraîner des pertes humaines. L'avenir nous a donné raison en partie, puisque pendant la période de présence des experts sur le site, nous avons aplati un stockeur d'HMD pure. Heureusement sans dommage humain.

Les experts du cabinet IDEFORCE ont rendu un rapport avec de nombreuses préconisations. Révisions de la classification des alarmes et alertes, refonte de certains symboles, simplification des affichages, changement du code couleur pour être en adéquation avec le bon sens, suppression des messages en anglais, suppression de toutes les données inutiles...

Comme vous pouvez vous en douter, depuis rien n'a été engagé de l'ensemble de ces travaux. Pire, sur certains points la situation s'est dégradée. Surcharge des synoptiques existants, symboles de commandes plus farfelus les uns que les autres, augmentation du nombre d'alarmes sans classement de catégorie, fenêtres surgissantes «pop up» avec blocage de la console de commande, lancement de séquence automatique sans information spécifique...

Mais le pire reste à venir.

Pour améliorer notre compétitivité Solvay investit dans un superviseur qui va prendre en charge environ 50 boucles de régulation sur l'unité de purification.

La CFDT est pour cette amélioration. Il n'y a pas de doute un automate réalise toujours mieux le travail qu'un humain, surtout si c'est l'humain qui surveille l'automate.

Notre inquiétude naît du fait que nous allons avoir une machine (le superviseur) au dessus d'une autre machine (le Yokogawa) et que cette implantation se réalise alors qu'aucune amélioration de gestion d'interface n'a été réalisée depuis sur le Yokogawa. En d'autres termes, on nous pousse à l'erreur de conduite.

La CFDT est inquiète mais elle n'est pas la seule. L'ingénieur de la CRAM participait à ce CHSCT et ce dernier a rappelé au Président sa responsabilité en cas d'accident. Il a rappelé également l'obligation de l'employeur de former son personnel sur les nouvelles technologies. Souhaitons que cet avertissement soit entendu !

